

## Programme de formation :

### « Coordonner et dynamiser un conseil local de santé mentale »

Actuellement, plus de 100 Conseils locaux de santé mentale (Clsm) sont opérationnels dont plus de la moitié ont une coordination dédiée à la démarche et une soixantaine sont en projet.

Cette formation nationale permettra aux référents des Clsm de mieux appréhender les enjeux et les leviers d'actions des Clsm.

Le peu de référentiel autour des Clsm et la diversité des profils des coordonnateurs complexifie la prise de poste pour ces derniers, ainsi une base commune de connaissances et d'outils devrait faciliter leurs actions.

**Public concerné :** Les coordonnateurs et les porteurs de Conseils locaux en santé mentale. (18 stagiaires territoriaux et 3 stagiaires hors collectivité.)

**Durée :** 4 jours et 1 journée retours d'expériences

**Organisateur :** Le Centre collaborateur OMS en partenariat avec le Psycom.

#### Objectifs pédagogiques

- Objectifs généraux :
  - ✓ Appréhender avec eux les enjeux et les leviers des CLSM
  - ✓ Outiller les coordonnateurs des CLSM dans leurs pratiques au quotidien
- Objectifs opérationnels :
  - ✓ Travailler en réseau,
  - ✓ Comprendre les enjeux en termes de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé,
  - ✓ Sensibiliser les élus ainsi que les usagers pour les impliquer davantage dans la gouvernance,
  - ✓ Prendre en compte les situations individuelles,
  - ✓ Connaître l'organisation de la psychiatrie,
  - ✓ Lutter contre la stigmatisation, informer sur les troubles psychiques dans le cadre des CLSM.

#### Contenus proposés

La formation est proposée sur 4 journées et suivies d'1 journée « retours d'expériences ». Les contenus de formation alterneront apports pédagogiques, ateliers de réflexions et apport d'outils. Les modalités d'animation viseront à faire émerger discussions et débats. Les temps informels seront organisés de façon à permettre aux stagiaires de poursuivre les échanges de pratiques. Le public ciblé par cette formation constitue un groupe de professionnels exerçant un même métier pour lequel il manque de référentiels. C'est pourquoi, il semble essentiel que ce temps de formation propose avant tout un retour sur les pratiques et un échange entre professionnels opérant sur les mêmes domaines et ajustant leurs pratiques aux différents contextes territoriaux qui sont les leurs. Le CCOMS assure déjà sur le territoire national un accompagnement opérationnel et méthodologique des démarches CLSM. Il intervient depuis la naissance de ces dispositifs auprès de l'ensemble des acteurs mobilisés et particulièrement auprès des coordonnateurs. Le CCOMS est donc déjà reconnu comme une ressource et répond à un besoin qui lui a été formulé par ces acteurs de terrain, à savoir la réalisation d'une formation des opérateurs de ces dispositifs.

**Le fil rouge sera assuré par Pauline Guézennec, chargée de mission pour le CCOMS en charge de l'accompagnement des dispositifs CLSM.**

### **Matin (10h – 13h) : Philosophie des CLSM**

- Table ronde (2h15) pour poser le « cadre commun » animée par des acteurs institutionnels impliqués sur la mise en place des CLSM.

**Contenus :** Rappel de l'intérêt, des valeurs et des grands axes d'actions des CLSM. (Intégration dans la Cité, implication des acteurs locaux, dynamique participative...) avec des acteurs impliqués au niveau institutionnel.

#### Intervenants pressentis :

- *Jean-Luc Roelandt, Directeur du CCOMS et psychiatre*

Le CCOMS rassemble un réseau d'actions, de compétences, de programmes, en lien avec la politique de santé mentale de l'OMS. Les principales recherches portent sur le développement des services de santé mentale communautaires, l'autonomisation des usagers en santé mentale ainsi que la révision de la classification internationale des maladies.

- *Pilar Arcella-Giroux, Médecin référent Conseils locaux de santé mentale pour l'ARS Ile-de-France*

L'ARS Ile-de-France propose un accompagnement et un soutien financier fort sur la région. Elle encourage, évalue et accompagne méthodologiquement la création et/ou le maintien des dispositifs CLSM. Elle met à disposition des coordonnateurs franciliens des temps de rencontres et d'échanges permettant de croiser les pratiques et d'enrichir leurs réseaux. Pilar Arcella-Giroux coordonne cette mission d'accompagnement.

- *Pauline Guézennec, Chargée de mission « CLSM » pour le CCOMS et sociologue*

Le CCOMS a initié un programme d'appui au développement et au renforcement des CLSM en France. Il propose un appui méthodologique aux acteurs de santé mentale impliqués sur ces dispositifs, organise des évaluations et des états des lieux permettant d'avoir une vue d'ensemble de l'implantation et de la pérennisation des CLSM. Fort de ces enseignements, le CCOMS a rédigé le seul référentiel pratique à destination des porteurs de CLSM. Présentation de l'état des lieux mené par le CCOMS fin 2014 : typologie des CLSM en France, ressentis des acteurs mobilisés, retours des participants impliqués, difficultés rencontrées, évolutions pressenties...

- Réactions du groupe (45 minutes)

Quelle réalité sur le terrain ? Quelle ressources / aides ? Quels obstacles ? Comment vous retrouvez-vous dans cette philosophie des CLSM ?

### **Après-midi (14h – 17h) : Focus sur le rôle des coordonnateurs**

- Atelier participatif de réflexions en groupe pour aider à définir ce rôle.

**Contenus :** Le groupe sera amené à co-construire une réflexion sur la fonction ? Les limites ? L'expertise des coordonnateurs de CLSM ? Une analyse commune sera amenée concernant l'articulation entre les différents partenaires à mobiliser. (Quels acteurs ? Qui sont-ils ? Comment coordonner et articuler leurs implications ?)

Pour éclairer ces échanges, un exemple de fonctionnement similaire sera proposé par la plateforme nationale des ateliers santé ville. (ASV)

#### Animateurs pressentis :

- *Catherine Richard, Chargée de mission promotion de la santé en Ile-de-France et membre du conseil d'administration de la plateforme nationale des ASV.*

Mis en place depuis la circulaire DIV/DGS du 13 juin 2000, les Ateliers santé ville (ASV) ont pour mission de conduire des programmes d'actions de santé de proximité dans les quartiers de la politique de la ville. Inscrits dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale (Cucs), pouvant s'intégrer dans la démarche des contrats locaux de santé (CLS), ils contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé entre territoires d'une commune ou de leur regroupement. La plateforme ASV a pour objet de constituer un espace de mise en réseau et un lieu ressources visant à promouvoir les démarches territoriales et les approches populationnelles de santé publique portées par les Ateliers santé ville depuis treize ans.

- *Sophie Arfeuillère, Chargée de mission « formations » pour le Psycom et formatrice*

Le Psycom est un organisme public d'information, de formation et d'accompagnement visant à réduire la stigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques. Il apporte un soutien méthodologique aux dispositifs CLSM sur les questions d'implication des élus et de déstigmatisation en Ile-de-France et met à disposition de nombreux outils permettant d'informer le plus grand nombre sur la réalité des troubles psychiques.

- *Pauline Guézennec, Chargée de mission « CLSM » pour le CCOMS et sociologue*

## Mardi 7 juillet - La participation des acteurs

---

### Matin (9h30-12h30) : La participation des usagers-citoyens

- Intervention en binôme et échanges sur ce qui peut faire obstacle à cette participation.

Contenus : Les usagers des services de psychiatrie doivent être impliqués dans les dispositifs CLSM car ils sont au cœur de tout ce que cherche à développer ce type de concertation. Cependant, ils sont peu présents dans les CLSM existants (un représentant d'usagers est présent uniquement dans 60% des comités de pilotage). Leur implication et leur mobilisation pose question. Leur place ainsi que la dénomination de leurs statuts reste un débat ouvert, qui sera essentiel à aborder. La méthodologie d'accompagnement favorisant la participation citoyenne de ces acteurs de santé mentale n'est pas toujours maîtrisée.

Intervenants pressentis : de préférence un usager investi sur un CLSM

- Un usager des services de psychiatrie investi dans un CLSM et pouvant transmettre son expérience
- L'Institut Renaudot

L'Institut Renaudot a pour but la promotion de la santé par le développement et le renforcement des démarches communautaires. Il propose des accompagnements pour valoriser la santé de proximité via une méthodologie de co-construction (diagnostic de santé partagé, auto-évaluation accompagnée, planification et mise en œuvre participatives, recherche-action). Il impulse également des réflexions autour d'une meilleure implication des différents acteurs notamment la place et rôle des habitants/usagers dans des dispositifs et instances locales (Contrat Local de Santé, l'Atelier Santé Ville etc).

### Après-midi (13h30-16h30) : Implication des élus

- Echanges d'expériences et transmission d'un outil de sensibilisation clé en main

Contenus : La mobilisation des élus dans les dispositifs CLSM est indispensable. Cependant, sur le terrain cette mobilisation n'est pas toujours ressentie de manière forte. Il convient alors d'aborder les élus sous un angle qui est leur familier et de les impliquer. L'expérience de l'association « Elus, santé publique et territoires » (ESPT) apportera un éclairage concret sur l'implication des élus et les leviers pour les mobiliser. En complément, un programme de sensibilisation, développé par le Psycom sera apporté comme moyen et outil éprouvé facilitant cette mobilisation.

Intervenants pressentis :

- Laurent El Ghozi, Président de l'association ESPT

L'association « Elus, Santé Publique & Territoires » a été créée en octobre 2005 à l'initiative d'élus locaux en charge de la santé, désireux d'œuvrer avec les pouvoirs publics pour que la santé devienne l'un des champs des politiques municipales. Elle réunit des élus de villes engagées dans des programmes de santé publique qui concourent à la mise en œuvre des lois santé publique et de cohésion sociale dans les quartiers politique de la ville, dans le sillon et sur le modèle des « Ateliers Santé Ville ». Les questions de santé mentale sont régulièrement réfléchies et valorisent la mise en place des dispositifs CLSM. L'association forme les élus à s'organiser pour répondre à ces problématiques.

- Sophie Arfeuille, chargée de mission « formation » pour le Psycom

Dans le cadre d'une de ses actions le Psycom a développé un programme de sensibilisation à l'attention des élus locaux afin de les outiller sur les questions de santé mentale. Cette sensibilisation est proposée en Ile-de-France seulement. Il sera l'occasion ici de transmettre ces contenus aux participants (outils, méthodes et processus d'évaluation) afin qu'ils puissent exercer cette sensibilisation sur leurs propres territoires.

## Mercredi 8 juillet – La prise en compte des situations individuelles

---

### **Matin (9h30- 12h30): Les questions éthiques et juridiques posées par les CLSM, du point de vue de la santé publique – Quels outils pratiques ?**

- Echanges et débats éthiques avec un médecin de santé publique

**Contenus :** Les CLSM bien qu'étant des dispositifs au service de la collectivité, traitent régulièrement de situations individuelles qui ont trait aux modalités des soins psychiatriques : Soins à la demande d'un représentant de l'Etat (SDRE), rédaction de chartes, développement de cellules de cas complexes, débat autour du secret partagé, place de l'utilisateur... Toutes ces questions seront abordées avec des acteurs expérimentés qui rendront compte de leurs réflexions en la matière.

#### Intervenant pressenti :

- *Bernard Topuz, médecin de santé publique, chargé de mission santé mentale et réseau santé adolescent à la ville de Montreuil impliqué sur le CLSM.*

La ville de Montreuil a mis en place une Résad depuis de nombreuses années. Le Dr Topuz a travaillé sur la question du secret partagé (article en annexe) et participé à l'évaluation des Résad en Ile-de-France menée par la DT ARS 93. Les questions et juridiques liées aux situations individuelles sont au cœur des questionnements posés par le CLSM de Montreuil.

### **Après-midi (13h30-16h30) : Les questions éthiques et juridiques posées par les CLSM, du point de vue de la psychiatrie – Quels outils pratiques ?**

- Echanges et débats éthiques avec un psychiatre

**Contenus :** Les CLSM bien qu'étant des dispositifs au service de la collectivité, traitent régulièrement de situations individuelles qui ont trait aux modalités des soins psychiatriques : Soins à la demande d'un représentant de l'Etat (SDRE), rédaction de chartes, développement de cellules de cas complexes, débat autour du secret partagé, place de l'utilisateur... Toutes ces questions seront abordées avec des acteurs expérimentés qui rendront compte de leurs réflexions en la matière.

#### Intervenant pressenti :

- *Dr Le Bihan, psychiatre, impliquée dans le CLSM du secteur 59G21 (Fâches-Thumesnil, Hellemmes, Lesquin, Lezennes, Mons en Baroeul et Ronchin)*

Le CLSM du G21 est inscrit depuis plusieurs années dans le paysage de la santé mentale dans la communauté. Il a pu expérimenter de nombreux projets portant notamment sur les cellules de cas complexes et les protocoles des SDRE.

## Jeudi 9 juillet – La lutte contre la stigmatisation

---

### **Matin (9h00-12h00) : La mise en place d'action de lutte contre la stigmatisation**

- Apports d'outils et de méthodologies pratiques

**Contenus :** Les CLSM ont pour mission de travailler le changement de regard sur les maladies psychiques. Comment informer au mieux sur les troubles psychiques dans le cadre des CLSM ? Quelles actions le CLSM peut développer pour impacter sur les perceptions ? Quelle méthodologie ? Quels outils ?

**Intervenants pressentis :**

- *Sophie Arfeuillère, chargée de mission « formation » pour le Psycom*

### **Après-midi (13h00–16h00) : Synthèse et préparation de la journée « retours d'expériences »**

**Contenus :** Retours sur les contenus apportés, co-construction d'une synthèse des acquis. Une évaluation à chaud des participants en lien avec la liste des besoins identifiés en amont de la formation sera proposée. Enfin, une liste d'objectifs à atteindre avant la prochaine rencontre sera co-définie avec le groupe.

*Animée par Pauline Guézennec et Sophie Arfeuillère*

## 15 octobre – Retours d'expériences

---

### **Journée : Retours d'expériences et échanges de pratiques**

- Animation d'échanges de pratiques à postériori

**Contenus :** Le temps écoulé entre les deux temps de formation aura été mis à profit pour tenter de mettre en application un certain nombre d'objectifs co-définis. Cette journée sera l'occasion de revenir sur la mise en pratique ou non de ces objectifs et d'aider les participants à analyser leurs difficultés et/ou leurs atouts.

*Animée par Pauline Guézennec et Sophie Arfeuillère*